



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Xavier LEFORT
Préfet de la Mayenne

Discours RASE 2022 – lundi 20 juin 2022

Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Je vous remercie de bien vouloir m'accueillir pour la seconde fois dans votre assemblée et je suis très heureux de m'acquitter à nouveau de cette tâche à laquelle je tiens tout particulièrement.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais vous redire que je me réjouis de la très grande qualité des relations que j'entretiens avec les membres de cette assemblée et en particulier avec son président que je remercie encore. Je crois pouvoir dire que l'efficacité de l'action publique dans le département tient, pour une large part, à cette relation de confiance et de coopération étroite entre le représentant de l'État et la tête de l'exécutif départemental.

Comme vous le constatez, je ne suis pas seul devant vous : je suis accompagné de l'ensemble des directeurs et chefs de services départementaux. Ils forment, autour du préfet, une collégialité qui illustre et témoigne de la diversité d'action de l'État qui va de la sécurité à l'éducation en passant par la santé, l'écologie ou encore les politiques de l'emploi ou de la solidarité.

Enfin en novembre, je m'étais engagé à revenir vers vous dans un délai plus court et je suis heureux que cette intervention puisse avoir lieu aujourd'hui et avant la fin de ce premier semestre et je serai à votre disposition, à l'issue de cette intervention, pour échanger et répondre à vos questions.

Alors que retenir de cette année 2021 ?

Il faut d'abord rappeler que c'est une année de crise, mais c'est aussi une année où, malgré ce contexte (ou peut-être à cause de lui), nous avons tâché de répondre pleinement et au mieux aux enjeux de l'action publique et de nous mobiliser autour de nos priorités communes que sont, entre autres, la transition écologique, la compétitivité de nos entreprises, la solidarité avec nos concitoyens en difficulté ou encore le développement de nos territoires.

La crise, dans cet exercice rétrospectif, c'est d'abord son volet sanitaire et je voudrais à nouveau saluer l'engagement de tous ceux (personnels de santé et de secours, bénévoles, personnels des collectivités...) qui se sont mobilisés sans relâche. Nous avons en particulier réussi à déployer tout au long de l'année 2021 un remarquable dispositif de vaccination qui a aussi reposé sur les moyens techniques, administratifs et logistiques des différentes collectivités dont notamment ceux de la collectivité départementale. L'efficacité de ce dispositif a été démontrée tout au long de l'année par des taux de vaccination qui sont restés au-dessus des moyennes nationales ou régionales, permettant d'endiguer et de maîtriser l'épidémie.

Je n'oublie pas, pour autant, les autres aspects de cette crise et notamment son impact sur le système éducatif qui a fait preuve, à nouveau en 2021, d'une remarquable résilience.

Mais c'est aussi la réponse à cette crise que je souhaite développer, avec le déploiement du plan de relance. En 2021, c'est plus de 200 millions d'euros supplémentaires qui ont été injectés dans l'économie du département pour soutenir et préserver l'emploi, dont 40 millions d'euros de soutien direct à l'investissement industriel, presque 60 millions d'euros d'aide à l'emploi des jeunes et près de 50 millions d'euros consacrés à la transition écologique.

Un des résultats notables de ces mesures (auquel il faut bien sûr ajouter l'activité partielle pour 2 000 entreprises et 2 millions d'heures indemnisées par l'État) c'est un taux de chômage qui a été stabilisé, pour s'inscrire ensuite dans une baisse régulière,

avec, à la fin du premier trimestre de 2022, un niveau historiquement bas de 4,7 % de demandeurs d'emploi en catégorie A.

Cette crise sanitaire s'achève à peine que nous sommes plongés dans une crise géopolitique majeure. Elle nous touche à travers ses aspects humains (et nos concitoyens dans le département ont fait preuve d'un formidable élan de générosité), mais aussi économiques et agricoles. Et elle nous incite plus que jamais à identifier nos enjeux et à clarifier nos priorités.

Ces priorités, en ce qui concerne l'État, ont été détaillées dans la feuille de route interministérielle que le Premier ministre a donné en août 2021 au préfet et aux services de l'État en Mayenne.

Je ne vais pas revenir dans le détail sur le contenu de cette feuille de route que j'ai présentée le 19 octobre dernier, mais je voudrais quand même vous en rappeler les grandes lignes. Car ce sont nos principaux chantiers en 2021, mais aussi pour 2022 et sans doute au-delà ; et ce sont bien entendu des chantiers et des enjeux que nous partageons État et Département.

Le premier de ces enjeux est je crois clairement celui de la transition écologique dont le week-end dernier nous a rappelé l'urgence, si cela était encore nécessaire. Bien sûr, qu'il s'agisse du développement des énergies renouvelables électriques ou de la rénovation thermique, il faut saluer la belle dynamique mayennaise. Mais cette dynamique doit se poursuivre et s'amplifier et ce dans des conditions d'acceptabilité (nous en faisons le constat les uns et les autres régulièrement) qui ne sont pas toujours évidentes et qui exigent dialogue et pédagogie.

Pour autant, les scénarios les plus optimistes montrent qu'il nous faudra, d'ici 2040, doubler voire tripler notre puissance électrique et, ne nous y trompons pas, cette puissance électrique sera en grande partie renouvelable compte tenu des contraintes du parc électro-nucléaire. Cela veut dire concrètement qu'il faut poursuivre la valorisation de la biomasse (et nous n'en manquons pas en Mayenne), le déploiement du photovoltaïque et s'engager dans un schéma ambitieux et participatif du développement de l'éolien.

La transition écologique, c'est aussi la fin progressive de l'artificialisation des sols que nous devons intégrer dans nos documents de planification, sans méconnaître, pour autant, ses impacts importants sur les projets d'urbanisme.

La transition écologique, c'est également la qualité de l'eau et la gestion, si sensible, de cette ressource. C'est ainsi que figure, en priorité, dans la feuille de route du préfet la gestion des captages, encore trop vulnérables aux nitrates et aux pesticides et le renforcement, dans ce domaine, des contrôles exercés par les services de l'État, la Direction départementale des territoires (DDT) et l'Office français de la biodiversité (OFB) notamment. Cette prise de conscience autour des enjeux de l'eau passe aussi par une gestion raisonnée et collective et nous avons, dans ce cadre, finalisé en 2021 le premier plan territorial de gestion de l'eau d'un bassin sensible : celui de l'Oudon, dont le préfet de la Mayenne est désormais le préfet référent.

Le second enjeu est à mes yeux celui de la cohésion et de l'attractivité de nos territoires afin de les rendre plus accessibles, plus accueillants, et plus solidaires. 2021 a été, à cet égard, une année charnière, avec le déploiement des grands programmes de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) que sont les « Petites Villes de demain », les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ou encore les Maisons France Services.

Si le point d'orgue de ce déploiement a été bien sûr la signature du CRTE de Laval Agglo par le Premier ministre le 23 octobre, je voudrais avant tout remercier l'ensemble des élus (maires et présidents d'EPCI) qui, avec leurs équipes, n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour finaliser ces différentes conventions et donner de la chair à ces différents programmes, en les rendant concrets et opérationnels.

Il nous faut à présent, et l'enjeu n'est pas moindre, les faire vivre dans la durée et en faire de vrais outils de planification et de programmation territoriale.

À cet égard, nos travaux communs de l'année 2021 méritent d'être poursuivis et finalisés sur deux points que j'estime importants :

- Le premier est celui de la coordination des financements. Nous l'avons appelé un peu pompeusement comité des financeurs, mais ce n'est ni plus ni moins qu'une meilleure coordination et un meilleur phasage de nos subventions et de nos soutiens respectifs pour un usage optimal de l'argent public ;
- Le second est celui d'une offre mieux articulée de l'ingénierie territoriale. Dans ce domaine, en effet, nos moyens sont limités et nous devons clairement développer une véritable animation départementale rassemblant l'État, le Département et leurs opérateurs. Qu'elle s'appelle comité de cohésion territoriale ou comité de l'ingénierie territoriale, une gouvernance commune est indispensable et nous devons l'animer ensemble.

Ensuite, et ce sera mon troisième point (et sans céder en cela à l'actualité), il s'agit bien sûr des questions de santé qui sont plus que jamais au cœur de nos préoccupations et de celles de nos concitoyens. Le Premier ministre, en octobre dernier, est venu entendre les acteurs, il a dessiné des pistes et je crois que depuis ces derniers mois nous avons résolument avancé sur ces sujets.

Bien sûr, la vigilance reste de mise à l'approche de l'été, bien sûr les questions touchant au fonctionnement de l'hôpital sont redoutablement complexes et appellent des réponses qui se trouvent le plus souvent au niveau national.

Pour autant, nous pouvons à notre place (et je salue à cet égard l'initiative des États généraux de la santé) travailler à améliorer nos organisations et à renforcer la coopération entre les acteurs.

Que ce soit sur l'hospitalier, sur la présence médicale, sur les services d'urgence, sur l'accès aux soins programmés, il y a aujourd'hui des propositions sur la table, des pistes sérieuses, et des initiatives concrètes.

Bien sûr, nous n'allons pas tout régler, mais nous devons valoriser ce travail et ne pas céder à une forme « d'à quoi bon » qui n'est certainement pas le meilleur moyen d'attirer talents et compétences dans notre département.

Le quatrième enjeu que je souhaite mentionner est celui de l'emploi car c'est un dossier que nous portons collectivement avec le Conseil départemental dans le cadre du service public de l'insertion et de l'emploi.

Nous connaissons la situation qui est moins une question de demande que de tension sur l'offre. En contrepartie d'un taux de chômage qui, fort heureusement, reste bas, la problématique principale de la Mayenne réside dans la difficulté pour les entreprises à pourvoir les emplois et à recruter les compétences dont elles ont besoin, ce qui constitue indéniablement un frein à leur développement.

Si les opérateurs de l'emploi que sont Pôle Emploi et la Mission locale se mobilisent, dans le cadre notamment du plan national de réduction des tensions de recrutement, la résolution de difficultés passe largement par un effort de formation et de reconversion :

- en direction des demandeurs d'emploi afin de les réorienter vers des secteurs porteurs ;
- et en direction de tous ceux dont la trajectoire personnelle s'est le plus éloignée de l'emploi et en direction notamment des jeunes.

Avec plus de 12 000 bénéficiaires, le plan « un jeune, une solution » a été une des mesures phares de l'année 2021 et a permis le retour vers l'emploi (avec l'aide notamment des collectivités) d'un grand nombre de jeunes en situation de précarité.

Ces quatre enjeux que j'ai développés devant vous ce matin ne doivent pas occulter nos autres priorités. Je ne vais pas toutes les lister, mais je ne serais pas complet si je n'évoquais pas :

- le soutien au secteur culturel qui a subi de façon souvent très lourde les conséquences de la crise sanitaire ;

- l'École, au cœur de tous les enjeux et qui agit au quotidien pour plus d'inclusion et moins d'inégalités scolaires. Je voudrais aussi saluer l'action des services académiques qui, dans les conditions que le Covid rendait très délicates, ont pu, à l'été 2021, accueillir dans le département 152 jeunes volontaires au Service national universel ;
- le monde agricole que les services de l'État accompagnent d'abord financièrement : la PAC, c'est en 2021 plus de 100 millions d'euros pour près de 6 000 exploitations, mais aussi au quotidien et très concrètement pour aider nos agriculteurs à faire face aux aléas économiques et climatiques que subit notre agriculture dans un contexte de concurrence mondiale ;
- la prise en charge dans notre département de la grande pauvreté. Au-delà de la signature le 18 octobre dernier de la convention État – Département, c'est d'abord une action commune de soutien et d'accompagnement que nos services respectifs portent conjointement ;
- et enfin, l'action de nos forces de sécurité intérieure. Je voudrais finir par elles, car leur action discrète et quotidienne n'est pas toujours visible. Pourtant, elles sont engagées, dans un contexte parfois très difficile, aux failles de la société et au contact, au jour le jour, de ses fragilités. Elles font face notamment à une progression continue des violences intra-familiales qui appellent notre mobilisation commune en termes d'éducation, de prise en charge et de suivi des victimes comme des auteurs.

Voici Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, un retour rapide sur 2021 et vous trouverez sur vos tables le rapport d'activité des services de l'État en Mayenne. Je vous remercie pour votre attention.